

UNSA-SDIS33

SYNDICAT PATS & SPP



CONTACT

TÉLÉPHONE
NOAILLE J.

06 43 78 24 31

E-MAIL



unsasdis33@gmail.com

ADRESSE

18 allée des vignes
33360
Carignan de Bordeaux

NOUS SUIVRE

SITE WEB



www.unsa-sdis33.fr

FACEBOOK



facebook.com/unsasdis33

TWITTER



twitter.com/unsasdis33

DESTINATAIRE : Monsieur le Directeur**OBJET :** Indemnisation du personnel du GTL participant aux colonnes de renfort

Monsieur le Directeur,

Nous souhaiterions revoir le mode d'indemnisation du personnel affecté au GTL participant aux colonnes de renfort.

En effet, aujourd'hui, le paiement est forfaitisé et non aux heures réelles effectuées. Le personnel concerné est en régime SHR 7h00/7h36 avec astreintes et non en régime cyclique.

Nous craignons une démotivation de ce personnel qui a à coeur de mettre en avant notre SDIS et ses compétences comme récemment à Peyrehorade en décembre 2021.

Nous vous proposons l'idée de créer un pôle de « SPV GTL » qui pourrait de fait être indemnisé en vacances lors de ces déplacements.

De plus, la procédure serait simplifiée tout en la rendant plus juste.

D'une manière plus générale, comme nous l'avons déjà évoqué en Comité Technique, la mise en place d'un groupe de travail sur l'astreinte en Gironde nous semble nécessaire.

Je reste à votre disposition pour en discuter.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, nos salutations les plus respectueuses.

Le Secrétaire Général de l'UNSA-SDIS33
Jacques Noaille